

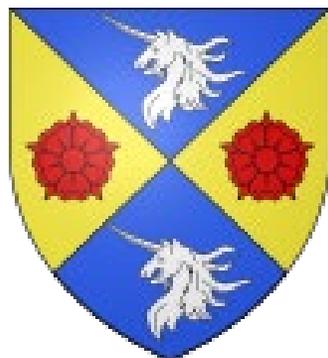


MAZERULLES

Sécurisation de la traverse

Atelier n°4

Présentation des propositions d'aménagement issues de l'atelier n°3



# 1

## ENTRÉE CÔTÉ NANCY



### PROPOSITIONS

- Marquer l'entrée pour que l'automobiliste comprenne qu'il entre en agglomération. Comment ?

#### Groupe 1 :

- Rétrécissement de la voie à l'entrée avec accompagnement végétal.

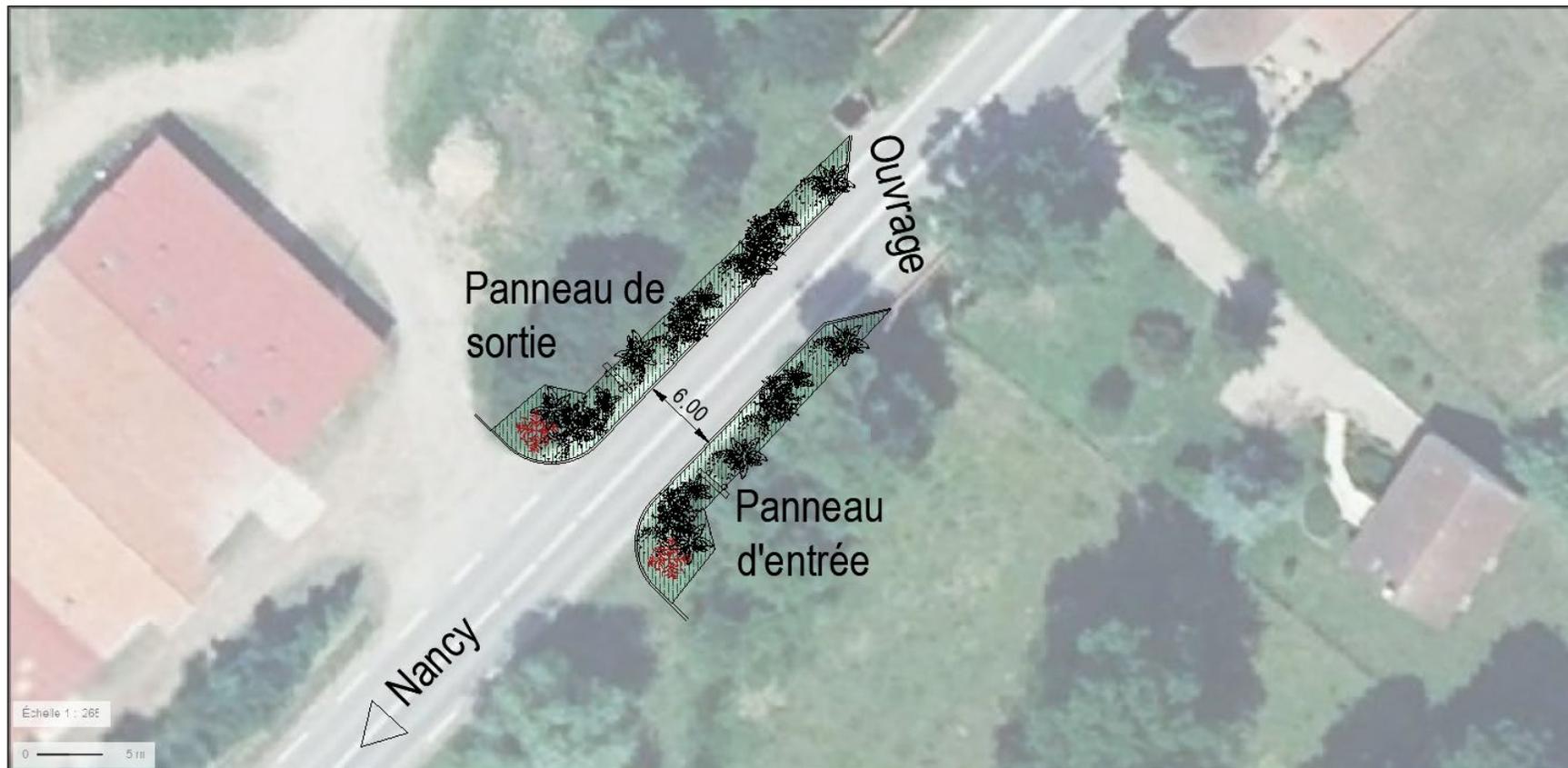
#### Groupe 2 :

- Les automobilistes doivent ralentir bien avant d'entrer dans le village => Pose de bandes rugueuses avant le panneau d'agglomération.
- Seuil à créer au niveau du panneau d'agglomération, avec rétrécissement de chaussée, éventuellement ilot ou bande central(e).



# 1

## ENTRÉE CÔTÉ NANCY



Rétrécissement de la voie à l'entrée par la pose de bordures et caniveaux avec accompagnement végétal pour matérialisation d'un effet de paroi.

Estimation des travaux: 15 000€ H.T.

Financements possibles: DETR, Région, Amendes de police

# 2

## RUE DE NANCY



### Propositions

#### Groupe 1 :

Pose de bordures de trottoirs dès l'entrée, rétrécissement de la voie à 6m.

Redonner de la place aux piétons. => Prise en compte des piétons jusqu'aux dernières habitations.=> Aménager le stationnement de façon à dégager les trottoirs.

Créer un effet de paroi avec des plantations en alternance avec les stationnements.

Si possible, créer un effet de chicane avec le stationnement.

Renforcer la végétalisation actuelle.

#### Groupe 2 :

Pose d'une bande centrale en relief, lorsqu'aucun tourne-à-gauche n'est nécessaire => sensation de rétrécissement de chacune des voies.

Installation d'un feu adaptatif (passe au vert lorsque la vitesse est respectée).

Plateau surélevé (attention au bruit).

# 2

## RUE DE NANCY

### Proposition GROUPE 1



Pose de bordures pour délimiter la chaussée à 6m de largeur. Déplacement des bouches avaloir. Reprise des revêtements de trottoir en plein largeur. Plantation d'arbres fastigiés à développement modéré ou de grands arbustes en raison de la présence des réseaux aériens. Aménagement de places de stationnement clairement délimitées sur trottoir. Longueur 150ml. Surface de travaux: environ 1 000m<sup>2</sup>. Estimation des travaux: 90 000€ HT

# 2

## RUE DE NANCY

### Proposition GROUPE 2-a



Création d'un ilot central franchissable sans déplacement des bordures et sans changement du stationnement.

Pose d'un feu « vert récompense », asservi à la vitesse des véhicules (obligatoirement hors passage piéton).

Implantation à 75m au moins du panneau d'agglomération.

A noter que la sécurité des piétons n'est améliorée qu'au niveau du passage piéton.

Longueur 90ml.

Surface de travaux: environ 100m<sup>2</sup>.

Estimation des travaux:

Ilot: 15 000€ HT.

Feu: 25 à 30 000€ HT

# 2

## RUE DE NANCY

Proposition GROUPE 2-b



Rétrécissement ponctuel de la chaussée à 6m et création d'un plateau surélevé permettant le ralentissement (à environ 30 à 40km/h) de tous les véhicules et facilitant la traversée des piétons. Longueur mini 12ml. Création d'au moins deux bouches avaloir. Surface de travaux: environ 500m<sup>2</sup>. Estimation des travaux: 35 à 40 000€ HT, y compris reprise des trottoirs au droit du ralentisseur.

# 3

## CARREFOUR RUE DE NANCY / RUE DE L'ÉGLISE



### PROPOSITIONS

Utiliser un marquage de qualité, qui dure davantage dans le temps.  
Suppression ou déplacement de l'abribus ?  
Modification du tracé des voies.  
Rendre les règles de circulation facilement compréhensibles par l'automobiliste.  
Utilisation de la parcelle n°200 pour améliorer la sécurité du carrefour ???

### Groupe 1 :

Pose d'un marquage central en relief, dans l'objectif de canaliser les poids lourds sur leur voie et leur éviter de couper la route dans le virage.  
Aménager un plateau surélevé pour ralentir, récupérer les eaux pluviales, faciliter la traversée des piétons.  
Maintenir un tourne-à-gauche « confortable ».  
Déplacer l'abribus pour réaménager la voie du tourne-à-gauche.  
Exploiter la parcelle n°200 (parcelle privée). Infiltration des eaux pluviales ?  
Paysager en bordure de voie avec une végétation basse, mais apportant de la qualité.

### Groupe 2 :

Carrefour giratoire.  
Plateau surélevé (bruit).  
Cédez le passage ou priorité à droite (visibilité suffisante pour que ça ne devienne pas un stop ?)

# 3

## CARREFOUR RUE DE NANCY / RUE DE L'ÉGLISE

Proposition GROUPE 1



Réalisation d'un plateau surélevé pour marquer le carrefour et faciliter la traversée des piétons. Ce dispositif permettrait également de ralentir la vitesse des usagers. Il aura également la vertu de retenir les eaux de pluie en amont du carrefour.

Cet aménagement serait accompagné d'un bourrelet franchissable, incitant les véhicules à rester sur leur voie pour éviter de couper le virage (ce dysfonctionnement est considéré comme un danger important par les habitants).

Le souhait est de garder un mouvement tourne à gauche confortable. Or la géométrie de la voie ne permet pas un dimensionnement différent du marquage actuel.

La réalisation du bourrelet est compromise par l'espace réduit du carrefour si le tourne à gauche est maintenu. De plus le tourne à gauche allonge la traversée des piétons alors que l'aménagement vise à sécuriser ces derniers.

Le plateau permettant le ralentissement des véhicules permettrait de supprimer le tourne à gauche pour aménager un vrai séparateur de voies.

Il est à noter le risque de nuisance pour le voisinage en raison du bruit généré par le plateau.

Estimation des travaux: 60 000€ HT.

# 3

## CARREFOUR RUE DE NANCY / RUE DE L'ÉGLISE

Proposition GROUPE 2



Réalisation d'un giratoire compact urbain:  
Ce giratoire est dimensionné au minimum pour le passage des PL et des Bus avec un rayon extérieur de 15m.

Ce type de carrefour présente un avantage reconnu concernant la sécurité avec une baisse de l'accidentologie VL.

Cependant, ce type de carrefour est défavorable pour les piétons et les cyclistes.

Au niveau de l'implantation du giratoire sur ce carrefour, plusieurs problèmes apparaissent:

- L'emprise est insuffisante sur les voies actuelles, l'acquisition foncière est nécessaire.
- Il n'est pas possible de positionner le centre du giratoire dans l'axe des trois voies. Ce désaxement provoque un mouvement tangentiel dans le sens Nancy – Château-Salins qui sera générateur de vitesse (1) et un mouvement inverse très contraignant pour les PL qui sollicitera fortement la chaussée et induira des coûts de construction et de maintenance très conséquents (2).

Estimation des travaux: 400 à 500 000€ HT

# 4

## CENTRE



### PROPOSITIONS

Déplacer l'abribus ? Quels en seraient les avantages et les inconvénients ?

- Le passage piétons devrait être derrière l'arrêt de bus.
- Création d'un plateau surélevé devant mairie et salle communale (+ abribus ?)=> Ralentissement / zone 30 km/h
- Mise en valeur esthétique de cette partie centrale.

### Groupe 1 :

Réduire la chaussée à 6m.

Aménager le stationnement en dégageant de la place sur les trottoirs pour les piétons.

Profiter de la parcelle n°40 pour :

- créer du stationnement (notamment pour les parents venant déposer ou rechercher leurs enfants au bus),
- aménager l'arrêt de bus en encoche.

Aménager la traversée sécurisée pour les piétons au niveau de l'arrêt de bus. Changement de revêtements plus qualitatifs pour marquer le centre depuis la rue de l'église jusqu'au dessus de la parcelle 113, y compris parking mairie et nouvel arrêt de bus.

### Groupe 2 :

Plateau surélevé au niveau de la mairie et de l'arrêt de bus (bruit ?)

Revêtement de sol différent (y compris sur la voie ?), laissant davantage penser qu'il appartient au domaine du piéton.

# 4

## CENTRE

### Proposition GROUPE 1



Réalisation d'un traitement qualitatif autour de la mairie et de la salle des fêtes.

Pose de matériaux de revêtement de sol de type pavés ou matériaux coulés autre qu'un enrobé noir.

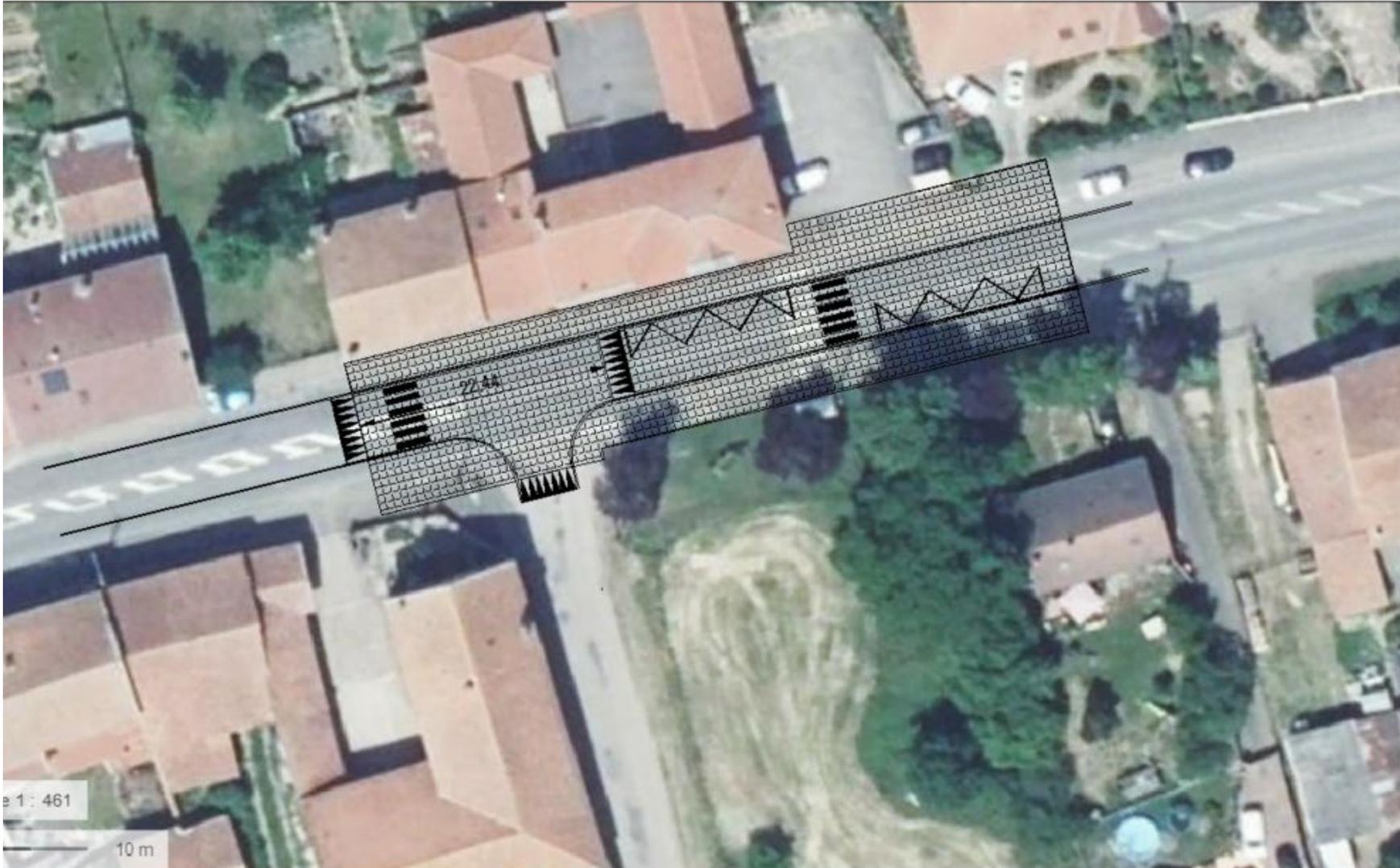
La création d'un îlot central permet une traversée piétonne en deux temps . Ce dispositif permet également de limiter le dépassement des bus en station. Cependant, la largeur de chaussée, en amont et en aval reste la même qu'actuellement avec environ 8,00m entre bordures.

La disposition différente des arrêts de bus permet la mise en conformité du passage piéton, contrairement à la situation actuelle. Le parking de 5 à 6 places favorise l'attente des parents venant chercher les enfants à la descente du bus, sans danger. Cet aménagement nécessite un talutage ou un soutènement compte-tenu de la topographie. Estimation des travaux: 200 000€ HT

# 4

## CENTRE

### Proposition GROUPE 2



Réalisation d'un traitement qualitatif autour de la mairie et de la salle des fêtes, avec création d'un plateau surélevé.

Pose de matériaux de revêtement de sol de type pavés ou matériaux coulés autre qu'un enrobé noir.

Quasiment identique à la proposition précédente, le plateau ralentisseur ralentit le flux avec une largeur de chaussée réduite à 6,00m mais contraint les piétons à traverser la chaussée sans refuge. Le plateau peut être générateur de bruit. Il contraint également la position des arrêts de bus, resserrés sur le passage piéton.

Estimation des travaux: 200 000€ HT

# 5

## RUE DE CHÂTEAU-SALINS



### PROPOSITIONS

Plantation arbres / arbustes ?  
Aménager devant l'abribus pour le bus serre plus à droite.

### Groupe 1 :

Aménager le stationner le long de la chaussée, hors de trottoirs.  
Conserver les 6 m de largeur de chaussée.  
Plantations pour effet de paroi.  
Trottoirs sécurisés à l'arrière des stationnements.  
Végétalisation des usoirs au cas par cas lors du projet.  
Plateau surélevé au niveau du n°12 rue de Nancy (au droit de la parcelle 146).

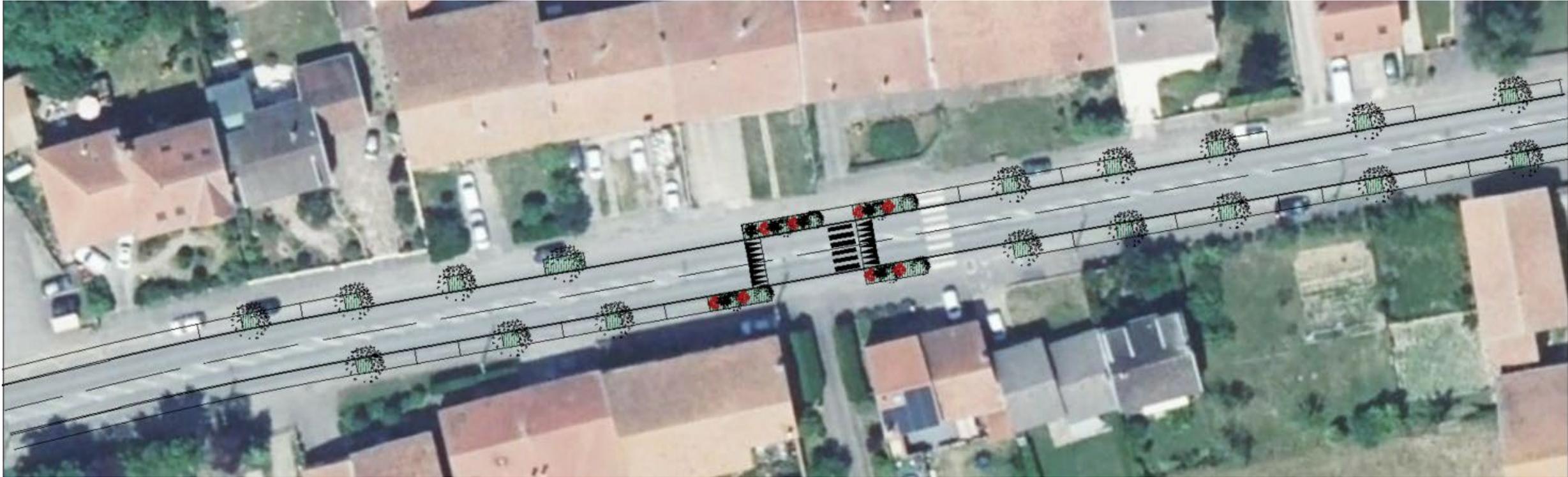
### Groupe 2 :

Pose d'une bande centrale en relief, lorsqu'aucun tourne-à-gauche n'est nécessaire => sensation de rétrécissement de chacune des voies.  
Installation d'un feu adaptatif (passe au vers lorsque la vitesse est respectée).  
Rétrécissement de la chaussée.

# 5

## RUE DE CHÂTEAU-SALINS

Proposition GROUPE 1



Recalibrage de la chaussée avec mise en place d'un stationnement longitudinal en alternance avec les arbres qui créent un effet de paroi. Cet aménagement permet de dégager les trottoirs et de mettre les piétons en sécurité. Cependant, l'aménagement présente un coût élevé

### Option 1 :

Dessin des places de stationnement à la peinture, éventuellement à cheval sur trottoir si nécessaire. Reprise d'une bande d'enrobé sur 2m sur toute la longueur de chaque côté.  
Estimation des travaux: 80 000€ HT

### Option 2 :

Idem option 1, mais avec pose de bordures au lieu de la peinture et reprise des trottoirs sur toute la largeur.  
Estimation des travaux: 150 000€ HT

# 5

## RUE DE CHÂTEAU-SALINS

Proposition GROUPE 2



Pose d'un terre-plein franchissable,  
une bordure de 2cm avec un revêtement type béton balayé  
ou enrobé + résine colorée esthétique sur 400 m<sup>2</sup>  
Estimation des travaux: 32 000€ HT.

Si le terre-plein permet de canaliser la circulation, de réduire la largeur  
de chaussée et empêche les dépassements inappropriés il ne règle pas  
le problème du stationnement sur les trottoirs, au détriment des  
piétons.

Pose d'un un feu vert « récompense »,  
forcément positionné hors passage piéton et intersection.  
Estimation des travaux: 25 000€ HT.

Positionné dans la pente, il va contraindre les véhicules n'ayant pas bénéficié du feu vert à redémarrer et générer  
bruit et émissions polluantes. Ce dispositif peut agir sur la vitesse mais son effet reste ponctuel et ne participe que  
partiellement à la sécurité (pourvu qu'il soit respecté). Il pose également problème pour les personnes sortant de  
leurs habitations, en aval du feu. Il doit être positionné à au moins 75m du panneau d'entrée du village.

# 6

## ENTRÉE CÔTÉ CHÂTEAU-SALINS



### PROPOSITIONS :

Identiques à l'entrée côté Nancy.

Les automobilistes doivent ralentir bien avant d'entrer dans le village

### Groupe 2 :

Seuil à créer au niveau du panneau d'agglomération, avec rétrécissement de chaussée, éventuellement îlot ou bande central(e).

Estimation des travaux : 15 000€ HT

# APPROCHE FINANCIERE

Section	G pe Travaux	Qté	Unité	Prix unitaire	Estimation HT	Groupe 1a	Groupe 1b	Groupe 2
1 Entrée côté Nancy	1- 2 Marquage entrée	1		15 000 €	15 000 €	1	1	1
2 Rue de Nancy	1 Bordures, stationnement, plantations	150	ml	600 €	90 000 €	1	1	
2 Rue de Nancy	2 Ilot franchissable	90	ml	167 €	15 000 €			1
2 Rue de Nancy	2 Feu "vert récompense"	1		27 500 €	27 500 €			1
2 Rue de Nancy	1 Plateau surélevé	1		37 500 €	37 500 €	1	1	
3 Carrefour	1 Plateau surélevé	1		60 000 €	60 000 €	1	1	
3 Carrefour	2 Giratoire	1		450 000 €	450 000 €			1
4 Centre	1- 2 Traitement qualitatif autour mairie	1		200 000 €	200 000 €	1	1	1
5 Rue Ch.-Salins	1 Recalibrage chaussée (peinture)	1		80 000 €	80 000 €	1		
5 Rue Ch.-Salins	1 Recalibrage chaussée (bordure)	1		150 000 €	150 000 €		1	1
5 Rue Ch.-Salins	1 Feu "vert récompense"	1		27 500 €	27 500 €			1
6 Entrée Ch.-Salins	1- 2 Marquage entrée	1		15 000 €	15 000 €	1	1	1
					Travaux HT	497 500 €	567 500 €	900 000 €
					Opération HT	597 000 €	681 000 €	1 080 000 €
					Opération TTC	716 400 €	817 200 €	1 296 000 €